



**NON AUX ORDONNANCES MACRON !**

**NON A UNE NOUVELLE CASSE  
DU CODE DU TRAVAIL !**

**OUI AU PROGRES  
ECONOMIQUE ET SOCIAL !**

La CGT et la FSU appellent les salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi à se saisir de l'action du Samedi 24 Juin prochain en se mobilisant massivement et en exprimant leurs revendications pour :

- un code du travail qui renforce les droits des salariés
- une nouvelle réduction du temps de travail à 32 H 00
- l'augmentation des salaires et pensions,
- le développement des services publics et de l'industrie
- l'amélioration de notre système de protection sociale.

**TOUS ENSEMBLE, MOBILISÉS, RASSEMBLÉS ET DETERMINÉS,  
NOUS POUVONS EMPÊCHER LES MAUVAIS COUPS  
ET OBTENIR DE NOUVELLES CONQUÊTES SOCIALES.**

**RASSEMBLEMENT SAMEDI 24 JUIN**

**à 10 H 30 Place de la République au Mans**

MACRON, élu Président de la République, va disposer d'une majorité écrasante à l'issue des élections législatives. Libéré de toute opposition à l'assemblée nationale, il va vouloir aller très vite pour mettre en œuvre son programme de démolition sociale.

Un document publié par un journal national le 5 Juin indique que le gouvernement Macron a listé 8 axes de remise en cause du droit actuel. Chaque sujet devant donner lieu à une ordonnance soumise à un vote du parlement.

**Ordonnance n°1**

Renvoyer au niveau de l'entreprise toute une série de sujets tels que le contrat de travail, le temps de travail, les salaires, l'emploi...

**Ordonnance n°4**

Redéfinir le rôle de l'accord de branche et réduire le nombre.

**Ordonnance n°7**

Renforcer le pouvoir des Conseils d'Administration et « inciter » à une meilleure représentation des salariés dans les C.A.

**Ordonnance n°2 :**

Plafonner les indemnités prud'hommes en cas de licenciement abusif.

**Ordonnance n°5**

Fusion des instances de représentation du personnel (DP, CE, CHSCT).

**Ordonnance n°8**

Réformer l'assurance chômage.

**Ordonnance n°3**

Favoriser le référendum d'entreprise contre l'avis des syndicats majoritaires à l'initiative de l'employeur.

**Ordonnance n°6 :**

Renforcer les moyens du dialogue social (mais comment ?)

**De plus,** une nouvelle réforme des retraites est prévue avec la mise en place d'un système unique par point.

Si ces ordonnances étaient votées, puis ratifiées, elles se traduiraient par une profonde dégradation de la situation des salariés.

**Salarié-es, Retraité-es, Sans-emploi  
il nous faut nous mobiliser  
contre ces funestes projets.**

**Tous ensemble nous pouvons faire reculer le gouvernement !**

C'est d'autant plus nécessaire qu'il n'entend pas en rester là avec de nouvelles mesures d'exonérations de cotisations sociales, une augmentation de la CSG, affaiblissant notre système de protection sociale et portant atteinte au pouvoir d'achat des salariés et retraités. En fait, ces mesures de casse sociale sont des recettes du passé déjà mises en œuvre par les gouvernements successifs. Elles ont fait la démonstration de leur inefficacité avec un accroissement des inégalités et une augmentation du chômage.

**Tous et Toutes Ensemble**

**Samedi 24 juin à 10h30 Place de la République au Mans**